

## BOURGUEIL ACCUEIL & LOISIRS

Conseil Administration du

14 Septembre 2022.

**Membres Présents** : Audebeau Hélène, Bichon Danièle, Moreau Didier, Moreau Nicole, Moreau-Leclerc Chantal, Nadaud Jocelyne (membre cooptée), Priou Maryse, Seguin Chantal & Villette Dominique.

**Membre Absent excusé** : Henry Patrice

**Membre Absent Non excusé** : Cauvin Richard & Morse Paul

Début Séance 10 heures 10

### - Assemblée Générale saison 2021-2022

L'Assemblée Générale ordinaire reste fixée au Jeudi 22 septembre 2022 à 16 heures précises à la Salle des Fêtes (après les émargements des Adhérents présents qui débiteront dès 15 h 15 dans le Hall d'Accueil) suivie du moment de partage convivial que vous attendez tous.

.Lors de l'AG, les membres du Conseil d'Administration seront présentés aux Adhérents présents en Salle.

Les bulletins de vote seront collectés pendant le « discours » du Président et présentation bilan annuel de la Saison. (À la différence du fonctionnement du pendant « Covid »).

Dominique nous annonce la venue d'un nouveau Candidat en plus de notre membre cooptée dès le début de la saison.

### - Proposition d'envisager des modifications de tarifs.

La pandémie COVID avait amené les membres du Conseil d'Administration à revoir les Cotisations Adhésions à la baisse pendant 2 saisons consécutives. Il a donc été suggéré de revenir à la hausse légèrement ce montant pour la prochaine saison (soit 12€ pour une adhésion et 4€ pour l'achat d'un carnets d'activités) et il sera maintenu que l'adhésion avec notion de couple est abolie !

Nous sommes tous en accord sur le fait que nous devons poursuivre les rendez-vous conviviaux tels les repas des Adhérents et autres festivités qui ont un coût pour l'Association.

Les renouvellements des adhésions ont débuté le lundi 29 août aux heures habituelles de permanence et ce, toute la semaine dans les locaux Rue de l'Ancien Collège et de nouvelles inscriptions ont eu lieu lors du Forum des Associations. A ce jour, nous sommes 217 adhérents à jour de leur cotisation.

### - Suivi d'un entretien que nous avons eu avec le Nouveau Directeur de la Piscine.

Le contact avec le nouveau Directeur de la piscine nous amène à certaines modifications dans notre approche aux Cours d'Aquagym qui resteront dans le créneau horaire qui nous est imparti.

Deux groupes de maximum 25 participants (maximum conformément à la Convention signée entre l'Association et la piscine), l'un de 16h à 16h30 et de 16h30 à 17h.

Système de fonctionnement assez rigide, Tarif du trimestre à 57€ payable à l'avance non remboursable en cas d'absentéisme.

Les inscriptions doivent comme prévu et annoncé tout le long de la saison précédente n'être prise en considération que si et, seulement si, simultanément s'il y a présentation du Certificat Médical indispensable.

Les inscriptions prises en considération par BAL, permettra aux « élus » de se présenter à l'Accueil de la Piscine aux horaires d'ouverture Accueil Piscine, dès la semaine 38, afin de pouvoir accéder à la création du badge d'entrée dans les « bassins ».

### - Questions Diverses.

#### -Certificats Médicaux.

En effet nous avons tous parcouru les textes relatifs à la présentation d'un certificat médical, nous allons continuer à fonctionner comme à l'habitude, nous sommes une population vieillissante et bien

sûr, nous continuerons à collecter les certificats qui nous seront présentés et inciter les adhérents à nous remettre un Questionnaire de Santé daté et signé. (Un engagement personnel de chacun).

-Débat sur les désistements de participation à une sortie organisée par BAL.

Nous venons de vivre le désistement à 5 jours d'une prestation de 3 Adhérents inscrits sans présentation d'un motif valable (certificat médical de contre-indication, hospitalisation, décès d'un proche....)

Ces désistements de dernière minute peuvent influencer sur la valeur finale de la prestation.

**Les décisions du Conseil d'Administration sont les suivantes :**

Si annulation de participation à plus de 15 jours de la prestation remboursement intégral !

Si annulation de participation à moins 15 jours de la prestation **sans un motif valable** il n'y aura **aucun remboursement**.

Si annulation de participation à J - 5 de la prestation avec présentation d'un motif dit valable, l'adhérent sera pénalisé d'un remboursement de seulement 70% de la valeur globale de la prestation, 30% resteront la pénalité de non remboursement appelé « franchise ».

Chaque cas d'annulation sera étudié en Conseil d'Administration en cas de présentation d'un motif précis dit « Valable ».

- Suivi flochage Gilets « sécurité »

Un rendez-vous sera repris très prochainement afin de finaliser une décision du Conseil d'Administration.

- Le stock de livres suite à la récupération à fin de Téléthon.

Récolte sur la brocante au profit du Téléthon Dimanche 7 Aout 22.

La vente des livres et des bijoux « fantaisie » artisanaux a permis la récolte de 478,80€.

Les livres qui sont stockés au local sont à disposition des adhérents pour une somme modique au profit du Téléthon.

**Les Dates à retenir : à vos Agendas**

Jeudi 15 Septembre – Journée au Pays de George Sand vers Nohant-Vic et Sainte Sévère.

**Jeudi 22 Septembre – Assemblée Générale de notre Association.**

Lundi 26 Septembre – Réunion Commission de Sortie.

Lundi 26 Septembre – Reprise Aquagym

Jeudi 29 Septembre – Conseil Administration pour Élection des membres du Bureau.

Mardi 15 Novembre- Variety Show à Montlouis.

Jeudi 15 Décembre – Paris Libre ou Programme de Visites.

Jeudi 12 Janvier 2023- les Vœux du Président.

La séance sera levée à 11 heures 50.

Le Président : Dominique Villette

La rédactrice : Nicole Moreau